

100 jours avant les Jo : l'Insee dresse le panorama du sport dans la région Sud



A 100 jours des JO de Paris, Bruno Fabre et Olivier Sanzeri de l'Insee Paca (Institut national de la statistique et des études économiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur) dresse un état des lieux du sport dans la région*. En 2022, plus de 800 000 licences sportives ont été délivrées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont huit sur dix pour un sport pratiqué durant les Jeux olympiques d'été. Avec 161 licences sportives pour 1 000 habitants, la région se classe au 6e rang des régions françaises. Pour sa part, en affichant un taux de 155 licenciés pour 1 000 habitants, le Vaucluse figure en 63e position des départements métropolitains.

« La grande majorité des habitants de la région pratiquent une activité physique et sportive, qu'elle soit occasionnelle ou régulière, expliquent Bruno Fabre et <u>Olivier Sanzeri</u> de <u>l'Insee Paca</u>. Cette pratique peut être réalisée soit de manière autonome, en dehors de toute structure, soit encadrée au sein d'une association ou d'un club. Les clubs sportifs sont affiliés à l'une des 89 fédérations unisports qui délivrent



les licences sportives nécessaires pour participer à des compétitions officielles. En 2022, les 8 200 clubs de Provence-Alpes-Côte d'Azur délivrent 828 000 licences annuelles sportives. Ce nombre avait nettement baissé en 2021 (-10 % par rapport à l'année précédente), en lien avec l'épidémie de Covid-19, mais est revenu à son niveau d'avant-crise dès l'année suivante. Par rapport à 2017, et malgré la hausse de la population régionale, le nombre de licences apparaît relativement stable. En 2022, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 161 licences pour 1 000 habitants, soit un taux de licence semblable à celui observé en France. »

| Département | Taux de licences pour 1 000 habitants |
|-------------------------|---------------------------------------|
| Hautes-Alpes | 205 |
| Ardèche | 177 |
| Alpes-Maritimes | 176 |
| Drôme | 172 |
| Var | 168 |
| Alpes-de-Haute-Provence | 160 |
| Hérault | 159 |
| Vaucluse | 155 |
| Gard | 151 |
| Bouches-du-Rhône | 149 |

Insee-Paca

Le Vaucluse 63^e département en taux de licenciés

Dans le détail, avec un taux de 155 licences sportives pour 1 000 habitants le Vaucluse est en retrait de la moyenne régionale. Un résultat qui le place en 63° position du classement des départements métropolitains dominés par les Landes (217), les Pyrénées-Atlantiques (206) et les Hautes-Alpes (205). Chez nos voisins, Drôme et Ardèche apparaissent comme plus sportif avec des taux respectifs de 172 et 177. A l'inverse, Gard (151) et Bouches-du-Rhône (149) affiche des niveaux de pratiques moins importants que le Vaucluse.



| Région | Taux de licences pour 1 000 habitants |
|----------------------------|---------------------------------------|
| Auvergne-Rhône-Alpes | 168 |
| Bourgogne-Franche-Comté | 152 |
| Bretagne | 178 |
| Centre-Val-de-Loire | 160 |
| Corse | 146 |
| Grand Est | 150 |
| Guadeloupe | 102 |
| Guyane | 71 |
| Hauts-de-France | 142 |
| Île-de-France | 139 |
| La Réunion | 114 |
| Martinique | 98 |
| Mayotte | 86 |
| Normandie | 160 |
| Nouvelle-Aquitaine | 177 |
| Occitanie | 169 |
| Pays de la Loire | 176 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 161 |

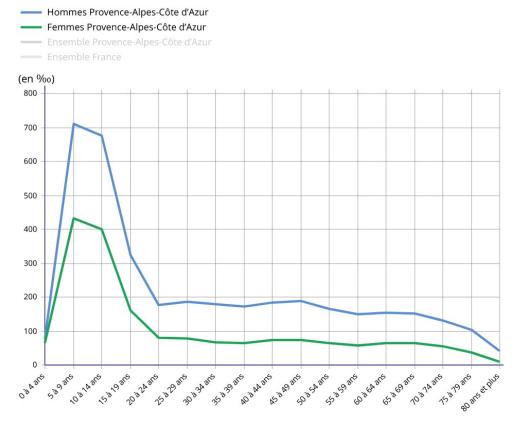
Insee-Paca

Davantage d'hommes et d'enfants

En région, « le taux de licence est deux fois plus important chez les hommes (225 licences pour 1 000 hommes) que chez les femmes (102 pour 1 000 femmes), poursuit l'étude de l'Insee-Paca. Cette différence peut s'expliquer par des pratiques plus fréquentes en dehors de clubs sportifs pour les femmes ou par une délivrance de licences différenciée selon le type de sport pratiqué. »

« La pratique d'un sport avec une licence au sein d'une fédération est très élevée chez les enfants : on compte 500 licences pour 1 000 enfants de 5 à 14 ans. Un décrochage progressif de la pratique sportive au sein d'une fédération est visible à l'adolescence. Prise de distance envers un encadrement, charge scolaire plus importante et pratique d'autres loisirs (dont des activités sportives en dehors de fédérations) sont des éléments qui peuvent expliquer en partie ce phénomène. Bien qu'il puisse également être pratiqué en dehors d'une structure officielle, l'insuffisance ou le manque de pratique sportive en fédération peut être un enjeu de santé publique, en particulier chez les enfants et adolescents. Chez les seniors, la pratique d'un sport au sein d'une fédération est peu fréquente : on ne compte que 70 licences pour 1 000 personnes âgées de 65 ans ou plus (voir graphique ci-dessous). »





Nombre de licences pour 1 000 habitants par tranche d'âge et par sexe en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Insee-Paca

Football, tennis et équitation sur le podium des sports olympiques d'été

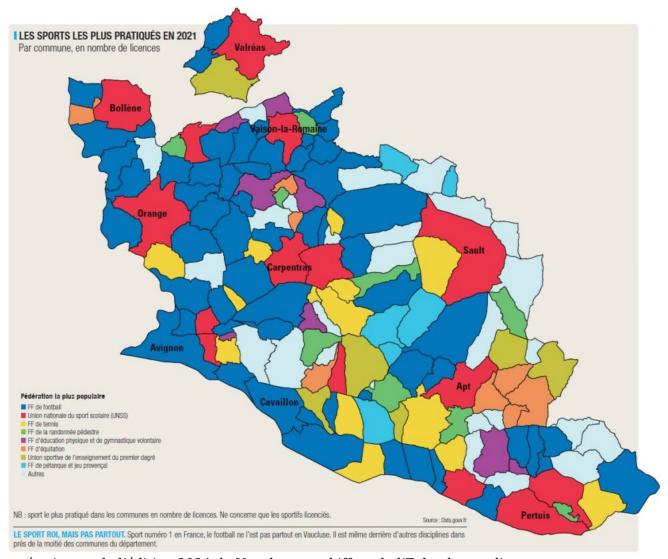
- « À partir du 26 juillet 2024, la France accueillera les 33° Jeux olympiques d'été, rappellent Bruno Fabre et Olivier Sanzeri. Si la majorité des épreuves se dérouleront à Paris, les villes de Marseille et Nice seront aussi hôtes d'épreuves sportives. Des rencontres du tournoi olympique de football se dérouleront à Marseille et à Nice. Marseille accueillera en outre les épreuves de voile (dériveur, planche à voile, kiteboard, etc.). »
- « Parmi l'ensemble des 828 000 licences comptabilisées dans la région, 658 000 (79% de l'ensemble des licences) sont délivrées par une des 32 fédérations olympiques d'été et 157 000 par une des 54 fédérations non olympiques (19%). Parmi ces dernières, la fédération de pétanque et de jeu provençal enregistre le nombre le plus important de licences (27 000) devant celles de randonnée pédestre (25 000) et de karaté (21 000). Les trois fédérations olympiques d'hiver ne regroupent que 14 000 licences (moins de 2%). »

Paca compte deux fois moins de licences de football qu'en Bretagne

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les sports olympiques d'été sont, dans l'ensemble des licences de la région, légèrement sous-représentés. Parmi ces sports, le football (117 000 licences, 18 % de l'ensemble



des licences des sports olympiques d'été) est le plus pratiqué devant le tennis (95 000 licences, 15 %) et l'équitation (44 000 licences, 7 %). Les dix sports olympiques d'été les plus pratiqués concentrent trois quarts des licences comme au niveau national. »



Données issues de l'édition 2024 du Vaucluse en chiffres de l'Echo du mardi.

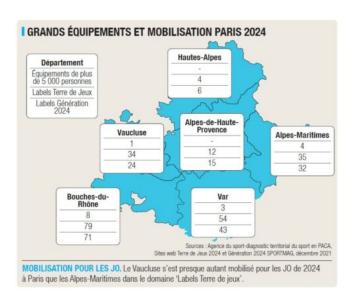
« Parmi les sports comptant le plus de licences, la région se singularise par rapport à la France par une sous-représentation marquée du football (18% des licences olympiques d'été dans la région contre 24 % au niveau national). Rapporté à la population, le nombre de licences de football est deux fois plus faible dans la région qu'en Bretagne et Pays-de-la-Loire. Le basket-ball y est également moins pratiqué (4 % contre 6 %). La voile (6 % contre 3 %) et le tir (5 % contre 3 %), sont en revanche, surreprésentés dans la région. »

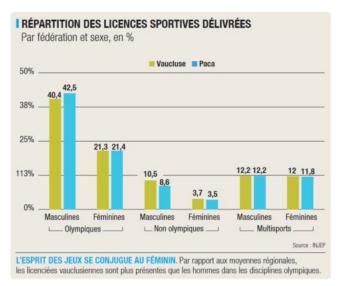


Quelle place pour les femmes dans le sport ?

« Dans la région, 222 000 licences sont détenues par des femmes, soit un tiers de l'ensemble des licences des fédérations olympiques d'été. Cette part est similaire à celle constatée en France. L'équitation (38 000 licences, 13% des licences olympiques d'été détenues par des femmes), le tennis (29 000, 9%) et la natation (20 000, 8%) sont les trois sports les plus pratiqués par les femmes au sein d'une fédération. Sur le podium masculin, le football est sur la première marche (106 000 licences, 24% des licences olympiques d'été détenues par des hommes), suivi du tennis (66 500, 15%) et du golf (29 000, 6%). Au niveau national, sur les podiums par sexe, le basket-ball arrive en 3e position avant le golf chez les hommes et la gymnastique remplace la natation chez les femmes. »

« Les femmes sont très présentes au sein des fédérations d'équitation, de danse et de gymnastique. Pour ces sports, plus de huit licences sur dix sont détenues par des femmes. Elles sont également surreprésentées au sein de la fédération de natation, avec plus d'une licence sur deux détenue par des femmes. Inversement, elles sont très nettement sous-représentées dans les fédérations de football, de rugby et de tir. »





Données issues de l'édition 2024 du Vaucluse en chiffres de l'Echo du mardi.

Quel âge pour quel sport ?

« Le golf est le sport olympique d'été dont l'âge médian des licenciés est le plus élevé (61 ans), suivi du tir (50 ans) et de l'aviron (48 ans). À l'inverse, certains sports sont pratiqués par des personnes bien plus jeunes : une licence sur deux de gymnastique est détenue par une personne de moins de 8 ans, de moins de 9 ans pour le judo et de moins de 11 ans pour la natation et le taekwondo. »

« Jusqu'à 9 ans, la gymnastique est le sport le plus prisé par les filles (17% des licences des filles de moins de 9 ans sont enregistrées au sein de la fédération de gymnastique) puis l'équitation passe en tête, jusqu'à 34 ans (20% des licences entre 10 et 34 ans), suivie du tennis (16% des licences chez les plus de 34 ans). Au-delà de 50 ans, la pratique du golf devient la plus courante (16%). Les garçons de moins de



cinq ans pratiquent souvent le judo (22%). Puis le football devient le sport le plus choisi, jusqu'à 49 ans. À partir de 50 ans, les pratiques du tennis, du tir et du golf arrivent en tête. »

Une hausse importante du nombre de licences notamment chez les femmes

« Entre 2017 et 2022, dans la région, le nombre de licences dans les fédérations olympiques d'été augmente de 4,1% quand la population croit d'environ 2%, conclut l'étude de l'Insee. La progression dans la région est la plus forte de France (hors Mayotte), juste derrière la Corse (+4,4%). Au niveau national, le nombre de licences stagne sur la période (-0,1%) malgré une augmentation de la population (+1,6%). »



© Aviron en Vaucluse.mp4

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'évolution du nombre de licences dans les fédérations olympiques d'été varie fortement entre les départements. Les départements les plus dynamiques sont les Alpes-Maritimes (+7,6%) et les Hautes-Alpes (+5,9%). Le nombre de licences augmente dans le Var (+4%) et les Bouches-du-Rhône (+3,4%). Il est stable en Vaucluse (+0,1 %) tandis qu'il diminue fortement dans les Alpes-de-Haute-Provence (-7,6%). Dans le top 10 des fédérations olympiques d'été, deux connaissent une baisse de leur nombre de licences entre 2017 et 2022 : la fédération de judo (-15%) et celle de handball (-5%). La natation et la voile ont le vent en poupe avec des augmentations de respectivement 22% et 15 %. Le nombre de licences de basketball est stable. Entre 2017 et 2022, la hausse du nombre de licences est environ deux fois plus importante pour les femmes (+5,9% contre +3,2%). Au niveau



national, le nombre de licences détenues par des femmes progresse moins vite (+1,8%), tandis qu'il diminue pour les hommes (-1%). »

Etude de Bruno Fabre et Olivier Sanzeri de l'Insee Paca complétée par des données de l'édition 2024 du Vaucluse en chiffres de l'Echo du mardi (L.G.)

*Les éléments préparatoires à cette publication ont été réalisés dans le cadre d'une collaboration entre l'Insee et l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep). L'Injep, à travers sa mission des enquêtes, des données et études statistiques (Medes), constitue le service statistique ministériel (SSM) responsable des champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport.

Les hommes, les cadres et les plus diplômés déclarent plus souvent une activité physique et sportive

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, huit personnes de 15 ans ou plus sur dix déclarent pratiquer dans l'année une activité physique et sportive (au sein d'un club, d'une association, en salle de sport ou en dehors de toute structure) que ce soit occasionnellement (moins d'une fois par semaine pour un peu plus d'une personne sur dix) ou à un rythme régulier (au moins une fois par semaine pour près de sept personnes sur dix). Marche, course à pied, athlétisme, activités de la forme et de la gymnastique, danse, vélo et sports urbains (skate, roller) sont les activités les plus prisées, que ce soit avec ou sans licence. Le profil socio-démographique influe fortement sur la pratique d'une activité physique et sportive. Elle est moins fréquente chez les femmes (77% contre 85% chez les hommes). De même, les moins diplômés (niveau d'étude inférieur au bac) pratiquent moins souvent une activité physique ou sportive (70% contre 95% pour les diplômés d'un niveau supérieur au bac). De manière générale, les personnes en emploi pratiquent plus fréquemment une activité physique ou sportive (90%) notamment les cadres et professions intellectuelles supérieures (93% contre 68% des ouvriers). La pratique d'une activité physique et sportive occasionnelle ou régulière est plus fréquente chez les moins de 50 ans notamment chez les personnes âgées de 15 à 29 ans (94%). En revanche, elle est bien moins développée chez les personnes de 50 ans ou plus (71%).